



NEWS

Le GDS du Lot fait sa rentrée avec un nouveau site internet !

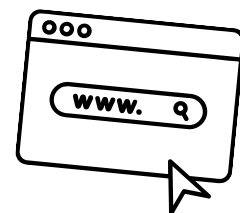
Qui dit rentrée, dit nouveautés ! Le Groupement de Défense Sanitaire du Lot vient de créer son nouveau site internet.

Pensé pour faciliter l'accès à l'information, ce nouvel espace permettra de retrouver en quelques clics de nombreux contenus utiles aux éleveurs : actualités sanitaires, fiches techniques, documents pour les mouvements des bovins, formations à venir, et bien plus encore.

Le site permettra également d'accéder directement à Synel ainsi qu'à la plateforme du laboratoire pour consulter les résultats d'analyses.

Besoin d'un renseignement ? Il sera aussi possible de contacter directement le GDS depuis le site.

 **Cliquez ici** pour découvrir le nouveau site internet du GDS du Lot !



PROJET PASSAGE : QU'ES AQUO ?

Suite aux travaux réalisés sur l'Approche Globale de la Santé par le GDS du Lot avec Pierre-Emmanuel Radigue depuis 2010 et différents projets menés sur d'autres départements d'Occitanie, la FRGDS a déposé un projet CASDAR sur cette thématique : le **projet PASSAGE** pour Préventif et Agroécologique, un Suivi Sanitaire basé sur une Approche Globale de l'Élevage.

Le projet a débuté en 2024 et devrait se poursuivre jusqu'en 2028. Celui-ci est co-animé par la FRGDS, le GDS46 et le GIE Elevage. Il rassemble différents acteurs de l'élevage : les GDS d'Occitanie, les Chambres d'agriculture, l'ENVT, les écoles d'ingénieur agronomes de Toulouse.

Les objectifs du projet sont :

- La création d'une boîte à outil commune (protocole, fiches techniques, grilles d'audit) pour coordonner et optimiser un conseil mutualisé pertinent ;
- De suivre un réseau de 30 fermes de démonstration sur la région **dont 4 sur le département du Lot** : 1 pour chaque espèce (bovin lait, bovin viande, ovin viande et caprins) ;
- Une collaboration entre acteurs de l'élevage à l'échelle des fermes pour accompagner techniciens et éleveurs à monter en compétences à travers le travail terrain.

L'approche globale sanitaire a pour objectif de faire de la prévention en élevage en recherchant ce qui fragilise les animaux afin de comprendre pourquoi les maladies apparaissent. Elle s'appuie sur plusieurs piliers de la santé : la qualité de l'eau et l'hydratation, l'alimentation, l'environnement, les productions fourragères et le fonctionnement du sol.



**À VOS
AGENDAS !**

FORMATIONS :

**Alimentation et santé
des animaux**

Dr. P-E. RADIGUE

12 octobre : Ovins : Suite de
"Prévenir les boiteries"
Secteur Gramat

13 octobre : Caprins : Santé,
alimentation et qualité du lait
Secteur Gramat

14 octobre : Bovin
lait/viande : Nouvelles
maladies, sécheresse et santé
des troupeaux
Secteur Bouriane

i Pour plus d'infos
Emilie Laffont
(06.25.76.26.42) ou
Marie Delpech
(07.57.49.56.53)



Le nouveau virus "Shamonda-Europe" a été détecté dans le Lot. Celui-ci a été officialisé dans 5 élevages bovins.

Pour rappel, ce virus se transmet principalement par des culicoïdes (mêmes vecteurs que la FCO) et provoque de la fièvre, une diminution de la rumination, une baisse de la production laitière et parfois de la diarrhée. La maladie semble aussi provoquer parfois des avortements, précoces ou tardifs.

Les principaux signes repérés par les éleveurs lotois ont été des avortements pour 3 élevages et des cas cliniques dans les 2 autres (diarrhée, abattement et perte de lait passagère).

En cas de suspicion, n'hésitez pas à faire appel à votre vétérinaire qui viendra diagnostiquer l'animal. Depuis peu, le laboratoire départemental, Public Labo, est équipé pour la recherche de ce virus donc les échantillons d'analyses peuvent y être envoyés.

Cette maladie ne suit pas de réglementation spécifique concernant sa gestion et les mouvements d'animaux. Toutefois, la prévention est nécessaire et repose sur la surveillance clinique des animaux et la biosécurité. Une bonne alimentation et une complémentation des animaux en minéraux et vitamines sont également importantes pour soutenir les défenses immunitaires et aider les animaux à passer l'épisode viral s'ils sont touchés.

Sources : Public Labo, GDS France et GDS 46



CONSEIL DU MOIS

Sécheresse : repenser ses prairies

Les épisodes de canicule répétés ainsi que le manque d'eau ont fortement fragilisé certaines prairies, laissant des parcelles clairsemées, voire nécessitant un sursemis. Cette étape peut être l'occasion de repenser l'implantation de la prairie et de s'interroger sur sa fertilisation.



Pour cela, il peut être intéressant d'attendre le retour des pluies et d'observer quelles espèces repartent naturellement, bonnes ou indésirables. Ceci permet ensuite de choisir la meilleure solution : rénovation, sursemis, fertilisation ou aucune intervention si la prairie est toujours bien implantée. Vous pouvez vous référer au Bulletin Herbe produit par la Chambre d'Agriculture sur lequel est détaillé le diagnostic qu'il est possible de réaliser (👉 *Bulletin Herbe de Septembre **ici***).

Avant de semer, il est essentiel de prendre en compte le type de sol, son pH, sa fertilité mais aussi l'utilisation future de la parcelle (pâturage, fauche, ensilage ou enrubannage) pour définir les espèces à planter. Pour améliorer la résistance des prairies, en fauche comme en pâture, il faut privilégier les mélanges multi-espèces. Pour cela, il est conseillé d'associer des légumineuses à racines profondes comme par exemple la luzerne ou le lotier, à des graminées rustiques comme la fétuque élevée et le brôme.

La fertilisation joue également un rôle important dans la résistance des plantes aux conditions climatiques extrêmes. Pour la raisonner au mieux, il est intéressant de croiser analyse de sol, analyse de fourrage et analyse de fumier. Ces outils permettent de mieux connaître les besoins de la parcelle, la valeur des fourrages produits et les éléments fertilisants disponibles pour enrichir les sols ou acheter ce qu'il faut pour compenser les carences.

Sources : Chambre d'agriculture du Lot, Philippe C.



IDENTIFICATION DES BOVINS

NOUVELLE ORGANISATION DE L'EDITION DES PASSEPORTS ET ASDA DE NAISSANCE

Application au 1er novembre 2026

Dans le cadre de l'optimisation des envois postaux et afin de réduire le nombre de courriers adressés aux éleveurs, les modalités d'édition des passeports et ASDA de naissance évolueront à compter du **1er novembre 2026**.

AVANT

Les passeports et ASDA de naissance étaient édités quotidiennement.

→ Au fil de l'eau.

LE 1^{er} NOVEMBRE 2026

- **Ateliers laitiers** : édition des documents **chaque mardi**.
- **Ateliers allaitants** : édition des documents **tous les 28 jours**, également **le mardi**.



POINT DE VIGILANCE POUR LES ATELIERS LAITIERS



Une attention particulière devra être portée aux déclarations de naissance des veaux destinés à être vendus jeunes (vers 21 jours d'âge).

Les enlèvements ayant souvent lieu le lundi, une déclaration réalisée tardivement peut entraîner une édition du passeport seulement le mardi suivant. En tenant compte des délais postaux, cela peut compliquer la disponibilité du document au moment du départ de l'animal.

Il est donc indispensable de déclarer les naissances dans les délais réglementaires et le plus rapidement possible après la naissance.

DEMANDE URGENTE

Pour les situations nécessitant une édition rapide d'un passeport en dehors des plages prévues, il restera possible de demander un **déblocage exceptionnel**.

La demande devra être signalée au GDS.

Merci de prendre en compte ces nouvelles modalités à compter du 1er novembre 2026.